

LIVRES ET REVUES

Coopération technique internationale, *B. I. T. panorama*, Genève, 1966, n° 17.

La mise en marche du Centre de perfectionnement technique et professionnel de Turin, au matin du 15 octobre 1965, marque, incontestablement, le point de départ d'une étape nouvelle sur la voie de la coopération technique internationale. L'émouvante et cordiale simplicité de la cérémonie d'accueil des premiers stagiaires dans le cadre harmonieux et grandiose du Palais du Travail a souligné d'ailleurs l'importance et la signification profonde de l'événement. Au service du progrès social et du développement économique, l'Organisation internationale du Travail donnait naissance, ce jour-là, à une institution de promotion et de perfectionnement destinée à compléter l'œuvre poursuivie depuis près de vingt ans, à travers le monde, en faveur de l'enseignement et de la formation professionnels.

Ainsi se trouvaient, en effet, menées à bon terme les actions préparatoires engagées le 31 mai 1963 dès l'adoption à l'unanimité, par le Conseil d'administration du Bureau international du Travail, de la résolution qui créait le Centre international de perfectionnement professionnel et technique, dont le siège devait être à Turin.

Organisme international à caractère technique, le Centre — ainsi que le fixent clairement ses statuts — a pour but le perfectionnement, aux différents niveaux, de personnes considérées comme aptes à bénéficier d'une formation professionnelle et technique plus avancée que celle qu'elles peuvent recevoir dans leur région. Il s'ouvre, principalement pour les pays en voie de développement, aux travailleurs de l'industrie et du commerce, aux ouvriers hautement qualifiés, aux agents de maîtrise, aux techniciens, aux cadres de direction aussi bien qu'aux responsables des petites entreprises et des coopératives de production...

Il a également pour objet la formation pédagogique des experts en matière de coopération technique et son action tout entière est commandée par la nécessité de développer en chacun de ses participants des qualités d'instructeur et d'éducateur.

Pour donner suite aux études préliminaires qui portaient sur les objectifs, les structures et les méthodes du Centre de Turin, le groupe à qui avait été confiée l'organisation du Centre a entrepris, avec la collaboration des services du BIT, à partir du mois de décembre 1963, les travaux complémentaires destinés à adapter le Centre à l'évolution normale des besoins exprimés par les pays en voie de développement.

L'étude de ces besoins, telle qu'elle résulte du dépouillement récent des candidatures de stagiaires et de l'examen des rapports des fonctionnaires et des experts, conduit à prévoir dans l'immédiat des programmes consacrés plus

particulièrement au perfectionnement du personnel chargé de l'entretien et de la réparation du matériel, de la préparation du travail, et de la gestion générale des entreprises.

Il importe en outre d'accorder plus d'importance aux programmes et aux stages qui ont pour objet principal l'enseignement et l'acquisition d'une pédagogie professionnelle adaptée aux pays en voie de développement.

Une seconde série de constatations se dégage des mêmes enquêtes.

La notion de coopération remplace de plus en plus celle d'assistance technique. Elle requiert des échanges organisés, aussi nombreux et aussi variés que possible, entre les experts des nations industrialisées et leurs homologues des pays en voie de développement.

Les méthodes de formation et de perfectionnement actuellement appliquées exigent l'active participation des stagiaires eux-mêmes, inséparable d'un effort gradué de culture et de promotion personnelle.

L'établissement des projets et des programmes réclame, en conséquence, la constitution d'un institut d'études formé de personnes — praticiens, pédagogues, sociologues, économistes — chargées d'effectuer les recherches préalables, de contrôler les projets pendant leur réalisation et de suivre les boursiers après leur formation.

C'est pourquoi les promoteurs ont estimé qu'il convenait d'organiser pratiquement le Centre de Turin, dès les premiers jours de son fonctionnement:

- d'une part, comme une institution capable de perfectionner dans les métiers de base des groupes homogènes de boursiers aussi bien que des boursiers individuels;
- d'autre part, comme une institution d'études et de recherches équipée pour former des experts, coordonner leur action et organiser des colloques et des réunions en matière de formation et de perfectionnement professionnels.

Dans une première phase de lancement, le Centre accueillera annuellement 600 stagiaires. Plusieurs mois déjà avant le début des premiers cours, le nombre de candidats dépassait largement les 400 places disponibles en 1966.

Pour le choix des candidats, des critères ont dû être établis et appliqués avec vigueur. C'est ainsi que tout candidat doit avoir terminé sa formation de base dans son propre pays et doit posséder une certaine expérience pratique dans sa branche, expérience qu'il peut avoir acquise soit sur le tas, soit dans un institut de formation ou un service gouvernemental.

Dans le choix des stagiaires, la préférence va à ceux qui, à leur retour, pourront transmettre à d'autres leurs nouvelles connaissances. La formation ainsi conçue est destinée à faire tache d'huile et à influencer d'une façon plus profonde et plus durable l'économie du pays d'origine du stagiaire.